

Département de Seine-et-Marne
Arrondissement de Provins
Canton de Bray-sur-Seine
Commune de **GOUAIX**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 septembre 2020**

L'an deux mille vingt, le jeudi 10 septembre à 20h00,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de GOUAIX, en séance publique, sous la présidence de Madame Françoise CHANTRAIT, Adjointe au Maire.

Etaient présents : M. Jean-Paul FENOT (à partir de 20h40), Mme Françoise CHANTRAIT, M. Joël GRIFFE, Mme Laue VERRIER, M. Pedro TAUSTE, Mme Jacqueline LISSA, Mme Marie-Claire DANTIGNY, M. Jean MICHOT, Mme Hélène LEONARD, M. Michel ROUSSEL, M. Razak IDRISOU, Mme Sandrine LEDEUX, M. Cédric LESAGE, M. Kevin REGINARD formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : M. Jean-Paul FENOT a donné pouvoir à Mme Françoise CHANTRAIT
Mme Stéphanie GANDOIN a donné pouvoir à M. Jean MICHOT

Absents : /

Secrétaire de séance : M. Joël GRIFFE

Date de convocation : 01/09/2020

Date d'affichage : 02/09/2020

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 30/06/2020
- 2) Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet
- 3) Règlement intérieur du conseil municipal
- 4) Désignation de contribuables pour constituer la commission communale des Impôts Directs
- 5) Adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement
- 6) Fonds de Solidarité en faveur des entreprises
- 7) Demande de subvention Fonds d'Équipement Rural pour travaux aux ateliers municipaux
- 8) Mise à disposition d'un local : montant du loyer
- 9) Choix du prestataire pour Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la DSP Assainissement
- 10) Convention « les lutins de Gouaix » et les « Ti Gouaix »

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2020

Le procès-verbal n'apportant pas de remarque particulière, est approuvé à l'unanimité.

2) CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET

Le conseil municipal, à l'unanimité :

Article 1 : DECIDE de créer un emploi non permanent d'Adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Article 2 : DIT que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'Adjoint technique territorial.

Article 3 : Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} octobre 2020.

Article 4 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

3) REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le règlement intérieur du conseil municipal.

4) DESIGNATION DE CONTRIBUABLES POUR CONSTITUER LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (12 voix « pour » et 3 abstentions) :

Décide de dresser une liste de 24 noms dont le détail suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
M. BOURCIER Jacques 10 bis, rue du Bois aux Dames 77350 SOISY-BOUY	Mme CHANTRAIT Françoise 5, Grande Rue 77114 GOUAIX
M. GRIFFE Joël 96, Grande Rue 77114 GOUAIX	M. RÉGINARD Kévin 5, chemin du Cours aux Piats 77114 GOUAIX
M. MILLARD François-Xavier 55, rue Saint Vincent 7114 GOUAIX	Mme HÉRARD Marie-Thérèse 7, impasse des Rosiers 77114 GOUAIX
M. MICHOT Jean 11, Chemin du Camping 77114 GOUAIX	M. FLEURY Alain La Granchotte 77114 HERMÉ
Mme VAJOU Monique 72, Grande Rue 77114 GOUAIX	M. LAUVERGNE Jean-Claude 15, rue Saint Vincent 77114 GOUAIX
M. DUCLOS Philippe 31 bis, rue Saint Vincent 77114 GOUAIX	M. MARIE Arnaud 6, rue des Chemins de Fer de l'Est 77114 GOUAIX
Mme QUIGNOT Simone 1, chemin des Meuniers 77114 GOUAIX	M. NGUYEN Jacques 10 bis, rue Saint Vincent 77114 GOUAIX
M. RICHARD Fabrice 25, rue Saint Vincent 77114 GOUAIX	M. CHEVRY Norbert 38, chemin du Cours aux Piats 77114 GOUAIX
M. BERTAMINI Christophe 5, rue du Château 77114 GOUAIX	M. IDRISOU Razak 54, rue Saint Vincent 77114 GOUAIX
M. LESAGE Cédric 14, chemin du Cours aux Piats 77114 GOUAIX	Mme RONY Monique 2, chemin des Fossés aux Midi 77114 GOUAIX
M. ROUSSEL Michel 13, rue de l'Eglise 77114 GOUAIX	M. TAUSTE Pedro 62, Grande Rue 77114 GOUAIX
M. SEBASTIEN Christophe 6, rue du Château 77114 GOUAIX	Mme PIGAL Claudie 8, chemin des Fossés à l'Ouest 77114 GOUAIX

5) ADHESION DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au Fonds de Solidarité Logement pour une durée d'un an à compter de la date de signature,

Dit que la commune consacrera à cet effet 0,30€ par habitant

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la commune.

6) ADHESION D FONDS DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES ENTREPRISES

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette adhésion et préfère recourir directement aux entreprises locales en difficulté en cas de besoin.

7) DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS D'EQUIPEMENT RURAL POUR TRAVAUX AUX ATELIERS MUNICIPAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Annule la délibération n° 77208200509 du 30 juin 2020 suite à l'abandon du projet d'aménagement d'un cabinet médical,

Approuve le programme de travaux d'aménagement et de mise en conformité des ateliers municipaux présenté par DB Ingénierie – 8 bis rue du Stade 77114 HERME.

Précise qu'aucune autre subvention n'a été sollicitée

S'engage :

- Sur le programme définitif et l'estimation de cette opération,
- A réaliser le contrat dans un délai maximum de deux ans à compter de la date de signature de la convention,
- A assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien éventuelles de cette opération,
- A ne pas commencer les travaux avant l'approbation du conseil départemental
- A maintenir la destination des équipements financés pendant au moins deux ans,
- A inscrire cette action au budget de la commune,
- A ne pas dépasser 70% de subventions publiques,

Autorise le maire à signer tous les documents afférents à la demande de subvention,

Certifie que la commune est propriétaire du bâtiment d'assiette de l'opération.

8) MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL – MONTANT DU LOYER

Le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE de fixer à 40 euros par mois le montant du loyer pour la mise à disposition d'un box d'une superficie de 40 m² dans les anciens Ets THOMAS.

Autorise le maire à signer la convention de mise à disposition.

9) CHOIX DU PRESTATAIRE POUR ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA DSP ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'approuver la proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage présentée par la SAS TEST INGENIERIE – 14 rue Gambetta – 77400 THORIGNY SUR MARNE – pour un montant HT de 7.870,00 euros soit 9.444,00 euros TTC.

DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget du service assainissement.

AUTORISE le maire à signer tous actes aux effets ci-dessus.

10) CONVENTION LES LUTINS DE GOUAIX ET TI GOUAIX

Afin de formaliser la mise à disposition des locaux aux associations « Les lutins de Gouaix » et les « Ti'Gouaix », il est proposé d'établir, pour chacun des associations, une convention de mise à disposition à titre gracieux.

Vu pour être affiché à la porte de la mairie le 3 juillet 2020, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Le Maire,

Jean-Paul FÉNOT